



MAIRIE DE
05380
CHÂTEAUROUX-LES-ALPES

BP 7
(Tél 04.92.43.22.04 - ☎ 04.92.43.55.95)
e-mail : mairie.05380@wanadoo.fr

COMPTE-RENDU de la réunion du conseil municipal
du lundi 21 octobre 2013 à 18h30 en Mairie

Sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean-Marie BARRAL

Membres présents : Jean-Marie BARRAL, Claude FABRE, Lydie RIGNON, Henriette COLLET, Claude BLANCHET, Robert GENSUL, Stéphanie ROUX, Claude PIOL, Corinne CLIVIO-LETERRIER, Jean MAYNADIER, Julien BRENIERE, Gérard FAURE, Sophie GOURCEAUX

Membres absents excusés : Isabelle PALMARINI, Xavier LONG

Secrétaire de séance : Henriette COLLET

Ordre du jour :

- 1/. Demande d'aide publique pour l'amélioration route de la Cascade
- 2/. Exploitation de la parcelle 16p en affouage
- 3/. Approbation de la révision simplifiée du plan local d'urbanisme
- 4/. Convention de prestation de nettoyage d'une partie des locaux du centre d'incendie et de secours de Châteauroux-les-Alpes
- 5/. Soutien à l'hôpital d'Embrun – service radiologie
- 6/. Questions diverses

Compte-rendu du Conseil Municipal du 15 juillet 2013 adopté à l'unanimité.

Compte-rendu du Conseil Municipal du 30 août 2013 adopté à l'unanimité.

1/. Demande d'aide publique pour l'amélioration route de la Cascade

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du projet suivant : demande d'aide financière pour l'amélioration de la route de la cascade sur la commune de Châteauroux-les-Alpes auprès de la Région, du Département, de l'Etat et de l'Union Européenne
Délibération adoptée à l'unanimité.

2/. Exploitation de la parcelle 16p en affouage

Le Maire expose au Conseil Municipal que les services de l'ONF ont procédé au martelage de la parcelle 16 au titre de l'état d'assiette 2013 dans le canton de l'Alpet. Le maire expose ensuite que la demande en bois de chauffage est toujours soutenue dans la commune et demande que cette parcelle reçoive la destination suivante : lotissement de bois sur pied pour les affouagistes.
Délibération adoptée à l'unanimité.

3/. Approbation de la révision simplifiée du plan local d'urbanisme

Monsieur le Maire expose que suite à l'enquête publique conjointe du plan local d'urbanisme en cours de révision simplifiée concernant l'extension du cimetière de Ste Irénée située au lieu dit « Clos de Daris », entendu les conclusions du commissaire-enquêteur, considérant que les résultats de ladite enquête publique n'appellent aucune observation, propose d'approuver la révision simplifiée plan local d'urbanisme.

Délibération adoptée à l'unanimité.

4/. Convention de prestation de nettoyage d'une partie des locaux du centre d'incendie et de secours de Châteauroux-les-Alpes

Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire de renouveler la convention de prestation de nettoyage d'une partie des locaux du centre d'incendie et de secours de Châteauroux-les-Alpes entre la commune et le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Hautes-Alpes. La convention fixe les modalités liées à la prestation de nettoyage par un agent d'entretien de la commune de Châteauroux-les-Alpes d'une partie des locaux de son Centre d'Incendie et de Secours.

Délibération adoptée à l'unanimité.

5/. Soutien à l'hôpital d'Embrun – service radiologie

Le conseil municipal s'associe à la démarche engagée par le Conseil Municipal d'Embrun et soutient l'action engagée par Madame le Maire auprès de l'ARS pour que le centre hospitalier d'Embrun soit équipé d'un scanner lors du prochain S.R.O.S. (schéma régional d'organisation sanitaire) et soutient la demande du conseil de surveillance du centre hospitalier d'Embrun auprès des autorités sanitaires compétentes, en vue d'acquérir un scanner pour son établissement.

Délibération adoptée à l'unanimité.

6/. Questions diverses

- *Présentation du rapport annuel de l'assainissement 2012*

Monsieur le Maire présente le rapport annuel de la Présidente de la Communauté de Communes de l'Embrunais sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement exercice 2012.

- *Travaux d'assainissement à La Reste*

Monsieur le Maire informe que les travaux d'assainissement ont commencé et seront réalisés sur 900m cette année.

- *Travaux d'assainissement au hameau du Vazet*

Monsieur le Maire informe qu'une réunion aura lieu le 24 octobre 2012 avec Véolia sur place, que ce dernier a oublié deux propriétaires pour le raccordement dans leur projet et qu'il demande à ce que Véolia exécute tous les travaux.

- *Pétition de l'AMRF*

Monsieur le Maire fait part de la pétition de l'Association des Maires Ruraux de France concernant la suppression de l'article 63 du projet de loi ALUR « de plein droit » les communautés d'agglomération et de communes de la compétence de réalisation des plans locaux d'urbanisme.

- *Camping municipal*

Monsieur le Maire évoque les problèmes d'égouts au camping l'été dernier et l'intervention de SOS Net Egouts. Il indique que la facture sera à régler par le gérant du camping.

- *Eglise Ste Irénée*

Monsieur le Maire expose les problèmes de chute de pierres situées sous le faîtage due au gel et dégel et propose de faire intervenir un spécialiste pour évaluer le coût des réparations.

- *Demande d'autorisation accès sur ancien chemin communal par une administrée*

La commission voirie s'est réunie sur place pour étudier l'accès.

- *Accueil du Père Bernardi*

Monsieur le Maire informe qu'une petite réception aura lieu le 26 octobre prochain en l'honneur de l'arrivée du Père BERNARDI.

- *ONF*

L'ONF remercie pour la motion prise par la Communauté de Communes pour le soutien contre les suppressions de postes annoncées.

- *Conseil d'administration du Parc des Ecrins*

Monsieur le Maire explique qu'il s'est porté candidat et qu'il a été élu en tant que membre titulaire au conseil d'administration du PNE la semaine dernière.

- *Fleurs de la Toussaint*

Monsieur le Maire informe que les fleurs seront commandées au même fournisseur que l'année dernière et au même tarif.

- *Dos d'ânes chemin des Traverses*

Monsieur le Maire explique que les dos d'ânes ne seront installés qu'au printemps à cause du déneigement.

- *Inversion des stops*

Il est évoqué la possibilité d'inverser le STOP chemin des Traverses et de modifier le sens des stops aux Taxils avant l'hiver.

- *Inauguration travaux du Rabioux –Route de St Roch – Vestiaires stade de football*

Monsieur le Maire informe que l'inauguration a eu lieu le 15 octobre dernier en présence de Monsieur le Préfet.

- *Dénomination du stade de football*

Monsieur le Maire rappelle la demande du Président du club de foot de changer le nom du stade.

- *Rythmes scolaires*

Une réunion aura lieu le 4 novembre prochain entre la Commune, les enseignants et l'APE pour essayer d'établir un projet territorial.

- *Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier émanant d'un administré qui a constaté que les déjections canines dans la rue des commerces avaient été nettoyées et qui demande que les herbes hautes à droite du chemin des granges soient coupées.*
- *Monsieur le Maire fait part d'une lettre de l'UFC QUE CHOISIR envoyé à la demande d'une administrée concernant l'installation de compteurs d'eau individuels.*

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 19h41.

Le Maire,
J-Marie BARRAL

